

Résumé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages pour l'année scolaire 2026-2027

Éducation préscolaire 4 et 5 ans

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire.

Première communication écrite autre qu'un bulletin	1 ^{er} bulletin	2 ^e bulletin	3 ^e bulletin ¹
- Communication remise au plus tard le 15 octobre - Commentaires sur les observations générales de l'enseignante à propos de votre enfant	- Étape 1 : 31 août au 12 novembre - Communication remise au plus tard le 20 novembre - Constats décrivant la progression de l'élève sur certaines compétences.	- Étape 2 : 16 novembre au 26 février - Communication remise au plus tard le 15 mars - Constats décrivant la progression de l'élève sur certaines compétences.	- Étape 3 : 8 mars au 23 juin - Communication remise au plus tard le 10 juillet - Constats décrivant la progression de l'élève sur toutes les compétences.
Énoncés décrivant le développement des compétences : - L'élève se développe très bien au regard de la compétence visée. - L'élève se développe adéquatement au regard de la compétence visée. - L'élève se développe avec certaines difficultés au regard de la compétence visée. - L'élève se développe avec des difficultés importantes au regard de la compétence visée Des commentaires généraux, des progrès et des défis peuvent y être ajoutés, au besoin.			

¹ Bilan de fin de l'éducation préscolaire pour la maternelle 5 ans.

Consignation des compétences au bulletin de l'enseignement préscolaire
Année scolaire 2025-2026

Domaines et compétences	Étape 1	Étape 2	Étape 3 L'enseignante inscrit un constat sur le développement de chaque élève dans chacune des compétences
Physique et moteur Accroître son développement physique et moteur	Durant l'étape 1, l'enseignante inscrira un constat sur le développement de chaque élève au regard de compétences diverses pour lesquelles des traces ou preuves d'apprentissage ont été recueillies. Compétences 1-2-3	Durant l'étape 2, l'enseignante inscrira un constat sur le développement de chaque élève au regard de compétences diverses pour lesquelles des traces ou preuves d'apprentissage ont été recueillies. Compétences 4-5-6	Motricité : Explorer des perceptions sensorielles, se représenter son schéma corporel, développer sa motricité globale, exercer sa motricité fine, expérimenter l'organisation spatiale et temporelle, découvrir la latéralité, expérimenter différentes façons de bouger Saines habitudes de vie : Explorer le monde alimentaire, expérimenter différentes façons de se détendre, s'approprier des pratiques liées à l'hygiène, se sensibiliser à la sécurité
Affectif Construire sa conscience de soi			Connaissance de soi : Reconnaître ses besoins, ses caractéristiques, exprimer ses émotions et les réguler Sentiment de confiance en soi : Expérimenter son autonomie, réagir avec assurance
Social Vivre des relations harmonieuses avec les autres			Appartenance au groupe : Démontrer de l'ouverture aux autres, participer à la vie de groupe, collaborer avec les autres Habiletés sociales : Intégrer progressivement les règles de vie, créer des liens avec les autres, réguler son comportement, résoudre des différends
Langagier Communiquer à l'oral et à l'écrit			Langage oral : Interagir verbalement et non verbalement, démontrer sa compréhension, élargir son vocabulaire, expérimenter une variété d'énoncés, développer sa conscience phonologique Langage écrit : Interagir avec l'écrit, connaître des conventions propres à la lecture et à l'écriture, découvrir des fonctions de l'écrit, connaître les lettres de l'alphabet
Cognitif Découvrir le monde qui l'entoure			Pensée : S'initier à de nouvelles connaissances liées aux domaines d'apprentissage (mathématique, arts, univers social, sciences et technologie), exercer son raisonnement, activer son imagination Stratégies : S'engager dans l'action, expérimenter différentes actions et les raconter

Direction : _____

Enseignante : _____